

TOUX REBELLES
Rhumes - Catarrhes,
Bronchites - Toux
Grippe
guérie par l'action
neutro-sédativ du
SIROP BERTON
Pectoral sédatif
Le flacon: 8.50 et des
Capsules BERTON
N°s Balsamiques
La boîte: 6.50.
Pharmacie du Progrès
163, Grande-Rue, 163
ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 76.00
Autres départements.....	— 23.00;	— 43.00;	— 80.00
Belgique.....	— 25.00;	— 48.00;	— 90.00
Unions Postales Tarif A.....	— 18.00;	— 35.00;	— 65.00
Tarif B.....	— 30.00;	— 55.00;	— 100.00

ANNONCES
REDACTION

ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 19.06. Inter. 6.
TOURCOING..... 28, rue Carnot, Tél. 37.
LILLE..... 2, rue Valenciennes, Tél. 57.07.
PARIS..... 13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.
CHEQUES POSTAUX: 87 LILLE

SUPER BRADERIE MONSTRE OCCASIONS INOUES
Au Soldeur
25 à 35, rue Pierre-Motte
ROUBAIX

BILLET PARISIEN

Un accord naval franco-italien

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 28 FÉVRIER (MINUIT).
Les ministres anglais, qui étaient allés à Rome remplir la rôle d'honnêtes courtiers dans l'affaire du désarmement naval, seront de retour à Paris dimanche. Ils rapporteront à nos représentants les conversations qu'ils ont eues avec le Gouvernement fasciste. Puis, les ministres travaillistes retourneront pour Londres avec, du moins l'espèrent-ils, les bases concrètes d'un accord naval entre la France et l'Italie.
Les travaillistes n'ont rien négligé pour triompher des dernières résistances de Paris et de Rome. Ils se sont attachés à la réussite de ces négociations pour deux raisons. Raison d'ordre extérieur d'abord; le traité naval de Londres risquant d'être compromis par l'échec des conversations engagées entre la France et l'Italie. Mais à cette raison déjà bien suffisante par elle-même, s'ajoute une raison d'ordre intérieur. La situation du Gouvernement de M. MacDonald devenant de plus en plus difficile, les ministres britanniques ont besoin d'un grand succès diplomatique pour sauver ce qui reste de leur autorité et de leur prestige. Ce succès, ils le croient enfin le tenir avec le résultat des démarches qu'ils ont entreprises en France et en Italie.
En fait, l'accord naval franco-italien est-il virtuellement conclu?
Des renseignements qui viennent de Rome, il semble ressortir que le Gouvernement fasciste a accepté les principes de la proposition française telle qu'elle a été posée par les ministres britanniques. M. Mussolini consentirait à accorder à la France, au moins jusqu'en 1936, la supériorité de tonnage que nous avons actuellement sur l'Italie. Encore convient-il de faire remarquer que cette supériorité n'est que pour beaucoup de vieilles unités dont la valeur combative est médiocre. Quoi qu'il en soit, l'Italie abandonne pour quelque temps sa demande de parité. Il est probable toutefois qu'elle a discuté les chiffres qui ont été soumis et qu'à notre proposition elle répond par des contre-propositions. Mais, entre celles-ci et celle-là il y aurait des différences peu importantes et c'est pourquoi les ministres anglais auraient bon espoir de rapporter de Paris à Londres un accord définitif.

LETTRÉ DE BRUXELLES

L'infiltration du séparatisme dans les partis

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 28 FÉVRIER 1931.
Les étudiants de l'Université de Liège ont constitué un Cercle de conférences qui s'est donné comme but de lutter contre l'activisme. Le premier orateur qui a pris la parole à ce Cercle est un député libéral de la Cité Ardente que beaucoup de Wallons considèrent comme un chef. Ce député a produit une mauvaise impression. Ses corréligionnaires politiques ne le cachent pas. Il a prouvé que l'activisme faisait des ravages en Wallonie et que, là aussi, il existait des extrémistes qui veulent que la Belgique change de régime.
Un confrère libéral regrette l'attitude du conférencier. « Pour lui, dit-il, une seule solution est satisfaisante: le séparatisme, et un séparatisme conçu de telle sorte qu'il conduise à l'annexion à la France. Que les séparatistes flamands qui veulent lier la Flandre à la Hollande ou à l'Allemagne, l'ussent au député libéral wallon en cause, la question de la Belgique sera vite réglée. Elle disparaîtrait de la carte de l'Europe. La belle besogne qui serait réalisée là! Sans avoir encore comment l'Europe accepterait l'annexion! Ne nous frappons cependant pas. Séparatistes flamands et séparatistes wallons n'ont pas avec eux la majorité des Belges; il s'en faut de beaucoup.
Mais, l'existence d'activistes wallons n'est pas faite pour amener l'apaisement. Le plus grave, c'est que les idées séparatistes s'infiltrent dans les grands partis. Les catholiques ont fait l'alliance administrative à la députation permanente de Gand, avec un nationaliste flamand. Les libéraux ont, dans leur groupe parlementaire, un député qui, d'après un journal libéral, « veut le séparatisme et fait en Wallonie, le jeu des frontaliers séparatistes ». Les socialistes sont mieux disciplinés. Les séparatistes qu'ils comptent, se taisent, tenus par une réglementation de fer. Mais nul n'oublie que la fameuse lettre au roi demandant, déjà avant la guerre, la séparation, a été rédigée et signée par un député socialiste éminent. Certes, il a depuis, abandonné ces idées nocives, mais il n'en porte pas moins la responsabilité de les avoir officiellement lancées dans le pays en les couvrant de sa très haute et très réelle autorité.
Cette semaine, à la Chambre, évoquant l'époque de cette fameuse lettre, M. Huyghe a pu dire qu'elle était alors de saison parce que les socialistes étaient empêchés par la Flandre de réaliser leur programme; actuellement ce n'est plus le cas. Mais les séparatistes flamands et wallons d'aujourd'hui sont séparatistes justement parce que leur point de vue est étouffé, comme celui des socialistes d'avant-guerre. Le raisonnement est le même.

UN ACCORD DE PRINCIPE EST CONCLU A ROME



L'ARRIVÉE DE LA DÉLÉGATION BRITANNIQUE A ROME (W.W.P.)

Malgré le refus des sphères officielles italiennes et britanniques de donner leur impression sur la marche des négociations, l'impression générale (telle que les ministres et experts des deux pays ne se sépareraient pas sans qu'apparaissant un terrain d'accord ait été trouvé) a été réalisée sur les questions qui ont été traitées par la conférence navale de Londres.
« Un accord de principe sur la formule franco-britannique relative au désarmement naval, a été conclu avec l'Italie. Les ministres britanniques quittent Rome samedi après-midi et seront reçus dimanche après-midi par M. Aristide Briand, dès leur arrivée à Paris. Ils le mettront au courant des conversations qu'ils ont eues à Rome, avec MM. Mussolini, Grandi et l'amiral Siriani.
Une note officielle
Rome, 28 février. — L'Agence Stefani publie la note suivante: A la suite des conversations qui se sont déroulées dans un esprit de conciliation et de collaboration cordiale que les ministres britanniques MM. Henderson et Alexander ont eues aujourd'hui avec le chef du Gouvernement et les ministres des Affaires étrangères et de la Marine, un accord de principe a été réalisé sur les questions qui n'avaient pas été résolues par la conférence navale de Londres.
« Si le Gouvernement français donne son accord ces propositions seront soumises aux gouvernements des Etats-Unis, du Japon, de la Grande-Bretagne et des Dominions britanniques qui étaient représentés à la conférence navale de Londres.
M. Henderson est content
Rome, 28 février. — En recevant les journaux et en saluant les déclarations contenues dans la note de l'Agence Stefani, M. Henderson

Le Brix, Doret et Cadiou ont abandonné... Bossoutrot et Rossi continuent leur ronde

Le Brix, Doret et Cadiou jouent de malchance. Une fois encore, ils ont échoué bien près du but.
Une panne d'essence les a obligés d'atterrir samedi, à 11 heures, alors qu'en 52 heures de vol ils avaient déjà couvert 7.700 kilomètres.
Le Trait-d'Union s'est posé en plein champ à Saint-Mitre, près de Saint-Maximin. Grâce aux excellentes qualités de pilote de Doret, l'atterrissage s'est effectué dans de bonnes conditions.
Voilà donc Bossoutrot et Rossi seuls en course.
Vont-ils réussir à enlever aux Italiens Maddalena et Ceconi les records, si difficiles à battre, de la distance et de la durée en circuit fermé, que ceux-ci atteignent avec 8.155 km. S00 et 67 h. 13 de vol?
On peut l'espérer, si les conditions atmosphériques restent favorables dans la région d'Oran, au-dessus de laquelle le monoplane 110 « tourne » depuis jeudi matin, à 6 h. 57.
Pour que Bossoutrot et Rossi inscrivissent de nouveau au palmarès de l'aviation française le record de durée qui demandent tant de patience et une économie maxima du carburant, il faut, comme nous l'avons dit hier, qu'ils tiennent l'air une heure de plus que ne l'ont fait les Italiens, soit 68 h. 13.
Cette échéance sonnera pour eux dimanche matin, à 3 h. 10.
A cette heure-là, si tout continue d'aller bien ils auront assez largement dépassé les 8.255 kms — 100 de plus que la distance parcourue par Maddalena et Ceconi — qu'ils doivent couvrir.
Samedi à 8 h. 30, Bossoutrot et Rossi avaient accompli 6.250 kms à une vitesse d'un peu plus de 120 kms à l'heure. Le vaillant équipage qui volait la veille à 120 kms à l'heure avait donc quelque peu réduit le régime du moteur.
A midi, le temps était moins beau et le vent gênait quelque peu le raid du monoplane 110 qui avait « avalé » 6.690 kilomètres.
A 18 h. 27, soit après 59 h. 30 de vol, le tableau de marche de l'appareil accusait 7.500 kms. Le vent freinait assez fortement. Bossoutrot et Rossi ne pouvaient plus que 118 kms à l'heure. A ce moment, des signaux annonçaient aux aviateurs que leurs camarades Le Brix, Doret et Cadiou avaient échoué.
Il est probable que le record de distance sera battu dimanche vers une heure du matin.
Ajoutons que partis avec 6.250 litres d'essence, Bossoutrot et Rossi en avaient encore, samedi matin à 7 h. 2.200 dans les réservoirs. Cette quantité leur permettait de voler encore durant 27 heures environ. Vingt-sept heures ajoutées aux quarante-huit qu'ils venaient de dépasser, cela fait largement soixante-quinze heures.
Normalement, leur raid ne doit donc s'achever que dimanche matin vers 10 heures. Quelle distance auront-ils parcourue alors? Il est plus malaisé de le pronostiquer. Il semble toutefois qu'ils aient la chance d'atteindre, sinon de dépasser 9.500 kilomètres.
Si tout va bien...
Mais alors ils auront gagné l'une des plus belles victoires des ailes françaises.

LA CHAMBRE poursuit la discussion du budget

Paris, 28 février. — La Chambre a continué samedi matin la discussion du budget de la Justice.
M. Augé, député de Seine-et-Marne, parle en faveur de certains officiers ministériels et de juges de paix et des gages de ces derniers. Le député de Seine-et-Marne trouve insuffisant le contrôle actuel de la comptabilité notariale.
M. Drouot, député de la Haute-Saône, cherche les moyens de remédier à la crise de recrutement de la magistrature. Un tableau d'avancement exceptionnel permettrait de trouver des procureurs.
M. Dalimier traite de la licéité individuelle, dont on ne tient pas assez compte.
M. Auguste Reynaud demande le redressement de la procédure d'instruction.
Le rapporteur général, M. Lamoureux, demande aux orateurs d'intervenir moins longuement, sinon le budget ne sera pas voté le 1^{er} avril. Il reste huit budgets importants à voter. L'impression sera pénible dans le pays, si l'on n'aurait pas les douzièmes provisoires. (Applaudissements.)
M. Léon Bérard, garde des Sceaux, répond aux orateurs.
Après diverses interventions, on adopte par 325 voix contre 190, le renvoi du chapitre 40 à la Commission.
M. Léon Bérard est partisan de diminuer les litiges non par le juge unique, mais par l'arbitre. Des projets sont à l'étude.
M. Tatton-Vassal prend acte des engagements pris par le Gouvernement et ratifie sa demande de renvoi à la Commission du chapitre 20 (Justice de paix).
Les derniers chapitres du budget des Services judiciaires sont adoptés.
Le président de la Commission des Finances fait savoir que la Chambre siégera dimanche matin et après-midi.
La séance est levée à midi.
L'après-midi la séance est ouverte à 14 h. 55, sous la présidence de M. Léo Boussoin.
Le ministre de l'Intérieur
L'ordre du jour appelle la discussion du budget du ministère de l'Intérieur.
M. Guérin monte à la tribune et signale les difficultés que les départements éprouvent à propos des subventions de l'Etat aux communes et aux départements pour les charges de l'entretien des chemins communaux pendant et après la guerre.
M. Queuille demande que l'Etat augmente sa participation à l'entretien des chemins vicinaux. Il évoque la question des emprunts départementaux et des emprunts communaux pendant et après la guerre.
M. Malvy, président de la Commission des Finances. Nous rechercherons les moyens de faire bénéficier les communes de la baisse du loyer de l'impôt. La répartition des subventions est très délicate.
M. Marchandeau voudrait qu'on mette un terme à la confusion qui oblige les communes à payer des charges qui n'ont aucun caractère communal.
M. Germain Martin avait prévu une somme de 150 millions, pour compenser des charges d'assistance.
M. Marchandeau demande qu'on amorce la répartition de ces 150 millions. Il ne faut plus laisser les communes en proie au découragement. A cette époque du chômage et d'outillage national, nous avons besoin plus que jamais des concours communaux. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs.)
M. Malvy répond que sa Commission a examiné diverses formules de répartition.
M. Queuille reconnaît que l'Etat a fait un gros effort. Mais il demande qu'on fasse pression sur le Crédit Foncier.
Après diverses interventions la suite de la discussion est renvoyée à ce soir. La séance est levée à 19 h. 05.
(Lire la suite en DERNIÈRE HEURE)

CHARLOT A LONDRES

Londres, 28 février. — Vendredi soir, à 20 h. 30, dans le Dominion-Théâtre, rien à craquer, à eu lieu la première exhibition londonienne du dernier film de Chaplin.
Le film a eu le plus grand succès et Charlie Chaplin a été l'objet d'enthousiastes ovations. Pour y répondre, il s'est rendu, après la représentation, sur la scène et a prononcé quelques mots tout à fait dans la veine du «Charlot de l'écran»: ce qui déclencha une véritable tempête d'applaudissements et de rires, et lorsqu'il a quitté la scène en glissant sur un pied, geste dont il est encore coutumier dans ses films, il a encore eoutumier dans ses films, il a

Un hommage au premier Américain tué pendant la Grande Guerre



Afin de commémorer la mort d'Edward Mandell Stone, qui fut le premier volontaire américain tué pendant la Grande Guerre, les Volontaires américains ont déposé une couronne au monument de la place des Etats-Unis. Voici le général DAUGAN, ancien commandant de la division de la Légion étrangère à laquelle Stone appartenait et M. JOHN J. HOOVER, président des Volontaires américains, déposant la couronne. (Photo Koytana)

Un mari assassin de sa femme est condamné à mort

Paris, 28 février. — Devant le jury de Seine-et-Oise, a comparu cet après-midi, Louis Morat, 31 ans, qui, l'été dernier, avait étranglé sa femme, à Noyes-le-Grand.
Ancien ouvrier boulanger, Louis Morat était devenu chauffeur d'automobile et demeurait avec sa femme et le frère de cette dernière, Marceau Bretelle, 19 ans, dans un modeste logement, à Noyes-le-Grand.
Se livrant à la boisson, Morat frappait souvent sa femme et ses deux petits, à tel point que la malheureuse tannan avait dû conduire ses enfants chez ses parents, dans la Somme. Plusieurs fois menacé, elle avait signalé à son mari son intention de le quitter.
Dans la nuit du 15 juillet, profitant de ce que son beau-frère était absent et sa femme endormie, il la saisit à la gorge, la serra fortement. La malheureuse put se débattre et supplier son mari de ne pas la tuer, mais il s'échappa sur elle, lui passa une serviette autour du cou et serra de toutes ses forces. Constatant alors que sa victime était morte, il recouvrit la tête avec un édredon et disparut.
Arrêté au moment où il sortait d'un hôtel à Paris, Morat reconnut être l'auteur du crime.
Le substitut se basant sur les conclusions du médecin légiste concluant à l'entière responsabilité de Morat a requis la peine capitale. M. Vargas, avocat au barreau de Pontoise, qui assumait la défense de l'accusé, a plaidé les circonstances atténuantes. Finalement Morat a été condamné à la peine de mort.

Le Conseil de Cabinet

Paris, 28 février. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, cette après-midi, à 17 h., en Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur.
M. Pierre Laval appelé à la Chambre, pour la discussion du budget de l'Intérieur, n'a pu assister qu'au début de la séance qui s'est poursuivie, sous la présidence de M. Léon Bérard, garde des Sceaux.
Le Conseil a été mis au courant par le ministre des Travaux publics et le ministre du Travail, de la question des sauries des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.
De son côté, le ministre de la Marine marchande a entretenu le Conseil de la question des salaires des gens de mer.
M. Briand et M. François-Poncet ont rendu compte au Conseil de l'heureuse fin des deux conférences concertées aux cérèales des pays de l'Europe centrale et orientale et qui viennent de se dérouler au Quai d'Orsay.
Le Conseil a procédé ensuite à l'exécution des affaires courantes.
Un Conseil des ministres aura lieu lundi matin.
— Un Allemand, le chef de parti économique M. Trevelin, a donné en discussion de chef de groupe parlementaire du parti

Vers la fin du procès de la « Gazette du Franc »

Paris, 28 février. — L'audience de cet après-midi a vu défiler les derniers témoins cités au procès de la Gazette du Franc, à la 11^e Chambre correctionnelle. Après quoi, les plaidoiries ont commencé.
M^{re} Anatole de Monzie, avocat à la Cour, et ancien ministre qui fut M. Pierre Audibert comme chef de Cabinet, fait un grand éloge de son ancien collaborateur.
— C'est un homme enthousiaste, dit-il, un homme du Midi, avec des élans de bonté et de désintéressement.
M^{re} Dumay, ancien directeur du Quotidien, avait passé un contrat avec l'intéressé.
— Je n'ai pas rompu ce contrat, explique-t-il, en dépit des bruits alarmants qui circulaient sur les affaires de M^{re} Hanau. J'ai consulté des hommes politiques qui m'ont assuré qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter.
M. Dumay termine en assurant qu'il a toujours eu beaucoup d'estime pour M. Audibert et qu'il le tient pour un honnête homme.
Puis les plaidoiries commencent.
M^{re} Lugey, partie civile pour M. Gelin, un créancier qui a refusé de signer le concordat et qui a assigné M^{re} Hanau devant le Tribunal de Commerce, prend la parole.
Judi prochain, on entendra l'avocat de Lazare Bloch et M^{re} Asslineau, pour P. Audibert.

L'AMBASSADE ALLEMANDE A PARIS



M. DICK FORSTER
Il est question de nommer comme chargé d'affaires allemand à Paris, le consul prussien du ministère de l'Intérieur de Berlin, M. Dick Forster.
— Une mission militaire française est arrivée à Vienne, invitée par le ministre responsable de l'armée. Cette mission, qui vient visiter les écoles militaires espagnoles, a à sa tête le général Obichovnik, directeur de l'école de sapeurs de Versailles. La mission, accompagnée de plusieurs officiers espagnols, a visité les établissements militaires. Puis elle a assisté à 13 h. 30, à un grand banquet qui lui a été offert à l'Hotel de Saxe.

Une importante affaire de stupéfiants à Strasbourg

Strasbourg, 28 février. — Une enquête est en cours à Strasbourg, sur une importante affaire de trafic de stupéfiants dont le point de départ est l'incident tragique que voici: un jeune étudiant, André Flévet, vingt-trois ans, demeurant, 22, rue du Général-de-Castelnau, et dont les parents habitent 18, rue Gérard, à Paris, a été trouvé râlant dans un bainoire à son domicile. Il avait passé la nuit dans différents cafés de Strasbourg. Rentré le matin, il voulait prendre un bain pour se rafraîchir, lorsqu'il fut pris d'un sérieux malaise. Transporté à l'hôpital civil de Strasbourg, il resta trois jours dans le coma, puis décéda mercredi dernier.
Durant ces trois jours d'agonie, le jeune étudiant murmura à plusieurs reprises ces mots:
— Elle m'a empoisonné!
Pressé de questions par les médecins sur le soignement, il put encore dire: « heronine ». Son père, qui est inspecteur des wagons-lits, prévint d'urgence, arriva à Strasbourg, mais il ne put assister qu'à la mort de son fils.
L'enquête discrètement ouverte, a pu établir que le jeune étudiant avait en compagnie de deux danseuses nommées Anita et Denise, qui sont actuellement recherchées, absorbé la drogue fatale.
Cet incident tragique confirmerait des bruits qui courent depuis un certain temps, et d'après lesquels on aurait découvert la trace d'un important trafic de stupéfiants à Strasbourg.

Trois ouvriers sont ensevelis sous un éboulement à Boistrancourt

Deux tués, un blessé
Samedi matin, vers 9 h. 30, une équipe d'ouvriers était occupée, à Boistrancourt, arrondissement de Cambrai, par M. de Guillebon, à extraire de la craie. Un cours de leur travail, trois d'entre eux furent surpris par un éboulement occasionné par les pluies récentes et abondantes.
Les autres ouvriers s'empresèrent aussitôt de dégager leurs camarades des décombres; malheureusement, les frères Raoul et Giovanni Janella, Italiens, étaient morts. André Sorlin, de Carnières, fut relevé avec une fracture du crâne et conduit aussitôt à l'hôpital de Cambrai.
La gendarmerie de Carnières a ouvert une enquête.

LE DÉPART DE MOENCH ET BURTON POUR TOKIO EST RETARDÉ

Le Bourget, 28 février. — Le départ de l'équipage Muench-Burton pour Tokio, prévu pour 1 h., a été retardé par suite du mauvais temps, et a été reporté à une date ultérieure.

Une piscine moderne à Paris



UNE VUE INTERIEURE DE LA PISCINE (Wilde World photo.)
Cette piscine moderne est alimentée par un puits artésien. Elle est située dans le 15^e arrondissement de Paris. Les baigneurs ne seront admis dans la piscine qu'après être passés préalablement par la salle des douches. Ils auront à leur disposition 237 cabines réparties sur trois étages. La grande cuvette, en faïence, est éclairée dans laquelle ils prendront leurs douches, à cinquante mètres de large. Elle est montée sur des piliers en ciment armé et des jublots. Permettent d'apercevoir les sauteurs comme des poissons dans l'eau.